

## Les consoeurs du STTP : des Soeurs par l'esprit

Le soir du 4 octobre dernier, nous étions réunies sur la colline du Parlement, chandelle à la main. Nous assistions à la vigile Soeurs par l'esprit dans le but de rendre hommage aux femmes et aux filles autochtones disparues ou assassinées. Des femmes s'étaient donné rendez-vous pour se souvenir, pour pleurer ou pour raconter la perte d'une personne chère. Tenant en main la photo de la personne bien-aimée, des familles ont exprimé leur douleur sans fin. Plus de 72 vigiles ont eu lieu un peu partout au Canada, dans toutes les provinces.

Des rencontres de ce genre, les femmes en font beaucoup. Qu'il s'agisse de vigiles ou de marches à la mémoire de consoeurs disparues, ensemble nous descendons, la nuit, dans les rues de nos villes et villages et nous reprenons possession des lieux. Nous inscrivons sur le calendrier les dates de commémoration des consoeurs disparues et nous devenons des militantes en faveur des droits des femmes. Ces actes de survie, les gouvernements, les organismes d'application de la loi et les médias n'y prêtent aucune attention. Dans une société toujours plus avide de télé-réalité, on s'intéresse peu à la réalité quotidienne de la violence faite aux femmes. Voici quelques faits au sujet de la violence contre les femmes au Canada :

- \* **Tous les jours, à chaque minute, une femme ou un enfant est victime d'agression sexuelle.**
- \* **Toutes les semaines, une ou deux femmes sont assassinées par son conjoint ou un ancien conjoint.**



*Photo de la vigile Soeurs par l'esprit à Ottawa, le 4 octobre, reproduite avec la permission de l'Association des femmes autochtones du Canada.*

**\* La moitié des femmes ont subi au moins un incident de violence physique ou sexuelle depuis l'âge de 16 ans.**

**\* Plus de 500 femmes et filles autochtones ont disparu ou ont été assassinées au Canada au cours des 30 dernières années.**

Ces statistiques sont stupéfiantes. Par où commencer alors? Que pouvons-nous faire pour défendre la cause de nos consoeurs et la nôtre en même temps?

Nous faisons déjà du très bon travail, mais il faut en faire encore plus. Chaque fois que l'occasion nous est donnée de dénoncer la violence faite aux femmes, il faut la saisir. Il importe de participer aux rassemblements et aux autres activités, de manifester aux côtés de nos consoeurs,

d'écrire des lettres à nos représentantes et représentants et d'exercer notre droit de vote. Pensez à mettre sur pied un comité local de femmes. Unies, les femmes sont une force puissante.

### Sommaire

Les femmes et la crise économique

Les femmes du STTP contre Manuvie

Une combattante qui a besoin de l'aide



SCFP 1979

Le 6 décembre marque la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

# Les femmes et la crise économique

Que font les femmes du Québec et du Canada pour faire face à la crise économique? La majorité des travailleurs payés au salaire minimum sont des femmes. Les femmes chefs de famille monoparentale, les femmes à la retraite et les femmes aînées sont souvent très pauvres et, durant une crise économique, elles sont très durement touchées.

## Travail

Les pertes d'emplois subies par les femmes sont loin d'être négligeables. Dans le secteur de l'automobile, nombreux sont les hommes mis à pied, mais le nombre de femmes ayant perdu leur emploi est de beaucoup supérieur. Dans le secteur des services, les femmes sont fortement représentées. Puisque les gens ont moins tendance à voyager ou à manger au restaurant durant un ralentissement économique, de nombreuses femmes perdent leur emploi ou subissent une réduction de leurs heures de travail.

## Avantages sociaux

Les employeurs prennent prétexte de la crise économique pour s'en prendre aux avantages sociaux, tels que les congés de maladie et les régimes de retraite ou de soins de santé.

## Assurance-emploi

Seulement 39 % des femmes sans emploi comparativement à 45 % des hommes dans la même situation reçoivent des prestations d'assurance-emploi. De plus, puisque les femmes gagnent moins que les hommes, leurs prestations sont moins élevées.

## Garde d'enfants

Trouver des services de garde abordables et de qualité n'est jamais facile, même lorsque l'économie se porte bien. En période de crise économique, de nombreuses familles ne peuvent tout simplement plus payer les frais de garde. Résultat : il devient encore plus difficile pour les femmes de se trouver un emploi et de le conserver.

## Vie familiale

Puisque leurs revenus sont à la baisse, les familles doivent supprimer les dépenses superflues. Elles ont aussi moins d'argent pour la nourriture et les vêtements, ce qui accentue le stress que vivent les femmes.

## Violence

Les maisons de refuge et les lignes d'écoute ont connu une hausse importante de leur achalandage au cours de la dernière année. Par exemple, en juin dernier, le réseau anglais de Radio-Canada a fait état d'une augmentation de 50 % de la demande de places dans les

maisons de refuge de Charlottetown. Le nombre de femmes qui déclarent être victimes de violence conjugale ou d'une autre forme de violence ne cesse d'augmenter.

## Le positif?

Les femmes ripostent. Puisqu'elles n'ont pas causé la crise économique, elles ne croient pas qu'elles devraient en faire les frais. Dans les collectivités de la Nouvelle-Écosse, les femmes se mobilisent pour obtenir un programme provincial de garde d'enfants. Au Québec, elles préparent la Marche mondiale des femmes de 2010. En Ontario, des aides aux soins à domicile ont fait la grève pour obtenir de meilleurs salaires et conditions de travail. En Saskatchewan, le groupe féministe Prairie Lilies célèbre l'histoire des femmes dans cette province. En Colombie-Britannique, les femmes luttent pour améliorer la vie des travailleuses domestiques et agricoles. Les femmes et leurs syndicats profitent de la crise économique qui perdure pour revendiquer un avenir économique durable pour l'ensemble de la population.



# Les femmes du STTP contre Manuvie

J'occupais un poste d'expéditrice à l'installation de traitement en vrac quand j'ai appris que j'étais enceinte. J'étais tellement contente. Ma grossesse a été très facile; pas de nausées, à vrai dire, je me sentais très bien. Je n'ai jamais demandé de tâches modifiées; j'ai continué à faire mon travail habituel. Vers le sixième mois et demi de ma grossesse, j'ai remis une note de mon médecin à l'employeur l'avisant de la date prévue d'accouchement. L'employeur a accepté la note et je croyais ne plus en entendre parler. Erreur! Quelques jours plus tard, on m'a remis une liste de questions à faire remplir par mon médecin. L'une des questions demandait la « **date du rétablissement complet** ». Je n'arrivais pas à me faire à cette question; elle me dérangeait vraiment. J'ai photocopié les questions et je me suis mise à y répondre. Quand je suis arrivée à celle, stupide, portant sur mon « rétablissement complet », j'ai répondu que JAMAIS je m'en remettrais complètement. Une fois que j'aurais accouchée, j'aurais d'autres choses à me soucier. J'aurais une petite bouche à nourrir, j'aurais des couches à changer, j'aurais à me lever la nuit et puis, quand cette étape serait passée, il y en aurait encore d'autres, comme lui apprendre à devenir propre, le préparer à aller à l'école, lui enseigner les valeurs de la vie, l'accompagner dans ses études et, finalement, l'aider à voler de ses propres ailes et à quitter la maison! Une fois que j'ai eu terminé de répondre aux questions, j'ai photocopié mes réponses et je les ai remises à des consœurs et confrères de travail pour faire valoir mon point de vue. On a bien rigolé! Et croyez-le ou non, on ne s'est pas avisé de me poser d'autres questions sur ma grossesse...



« Mais voyons, Madame Julien, c'est juste une p'tite contraction... Vous pourriez pas attendre à jeudi prochain pour prendre congé? »

Imaginez la situation suivante. Vous apprenez que vous êtes enceinte. Vous êtes folle de joie! Vous faites tout en votre possible pour prendre soin de votre santé physique et mentale et pour protéger cette vie qui grandit en vous. Vous en êtes maintenant au sixième mois de votre grossesse et vous commencez à ressentir un certain inconfort sur le plan physique. Vos tâches régulières requièrent que vous restiez debout devant une machine pendant la majeure partie de votre quart de travail. Vous présentez une demande pour obtenir des mesures d'adaptation qui vous permettraient de travailler assise une heure sur deux. Vous suivez la procédure appropriée. Tout d'un coup, voilà que se pointent des représentants de Manuvie, l'assureur de Postes Canada, avec un formulaire d'accès à l'information médicale. Ils vous demandent un tas de questions qui vous mettent mal à l'aise, par exemple : **Combien de poids avez-vous pris depuis le début de votre grossesse?** **Combien de poids auriez-vous dû prendre normalement?** **Avez-vous d'autres problèmes avec vos jambes?** Toutes ces questions vous mettent à bout de nerfs et vous regrettiez maintenant d'avoir présenté votre demande. Chères consœurs, il s'agit d'une histoire vraie. Manuvie n'a pas obtenu d'autre information, mais à quel prix? Alors que cette période aurait dû être pour elle une source de joie, il aura fallu que le syndicat se batte pendant des semaines avant que les représentants de Manuvie ne la laissent enfin tranquille. Si l'employeur se préoccupe vraiment des familles, comme il le dit si bien, il devrait alors avoir honte de s'ingérer de la sorte dans la vie des gens. Si vous vous trouvez dans une situation semblable, prenez bien connaissance de vos droits et communiquez avec votre section locale. Vos représentantes et représentants syndicaux pourront vous aider.

Vous avez eu besoin de mesures d'adaptation en raison d'une grossesse? Quel traitement vous a réservé Manuvie? Faites-nous part de votre expérience en vous rendant à la page Commentaires à l'adresse: [www.sttp.ca](http://www.sttp.ca)

# Une combattante qui a besoin de l'aide

Nous connaissons tous quelqu'un qui se bat contre le cancer. Cette maladie frappe sans égard à l'âge, à la race, à la couleur, au sexe, aux limitations fonctionnelles, au statut matrimonial ou à la situation financière. La consœur Marie-Hélène Dubé est une jeune mère de 38 ans aux prises avec un troisième cancer depuis cinq ans. En plus de mener une lutte pour se débarrasser de ce mal insidieux, elle doit composer avec ses difficultés financières, ses responsabilités de mère, ses responsabilités de travailleuse et ses obligations médicales.

Marie-Hélène a décidé d'entreprendre un combat gigantesque afin de démontrer au gouvernement fédéral que la population est en faveur d'une amélioration de la *Loi sur l'assurance-emploi*. Marie-Hélène a eu recours à l'assurance-emploi pour les périodes

de traitement et de convalescence durant lesquelles elle était incapable de travailler. Aujourd'hui, de nouveau malade, elle se retrouve sans revenu et cela, pour une période indéterminée, puisqu'elle a épuisé les 15 semaines de prestations de maladie permises dans le cadre du régime d'assurance-emploi. Les travailleuses et travailleurs des postes urbains ont la chance de bénéficier d'une assurance-invalidité et de congés de maladie pour compenser les pertes de revenus causées par une incapacité à travailler. Les travailleuses et travailleurs temporaires et les factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS) ne possèdent toutefois pas les mêmes protections que les employées et employés réguliers de l'unité urbaine, et se retrouveraient donc dans la même situation que Marie-Hélène : sans revenu.

**Peut-on laisser des gens dans une situation aussi précaire lors d'une période où seule leur santé devrait les préoccuper?**  
**Bien sûr que non!**

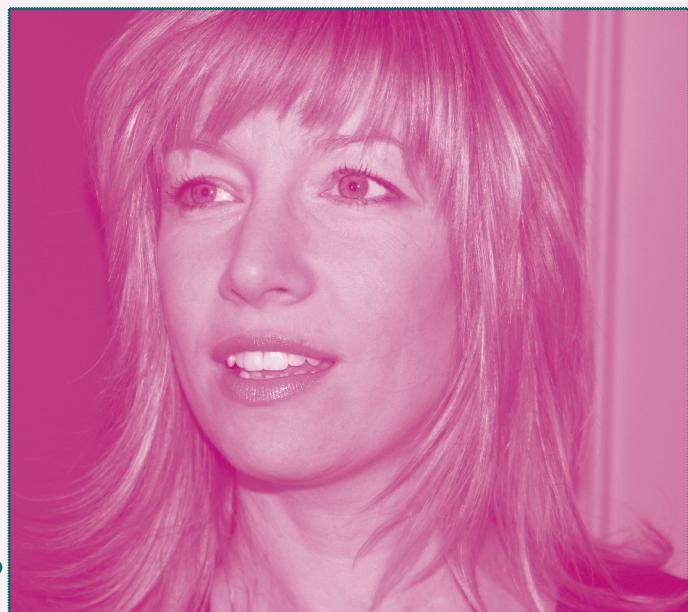
## SAVIEZ-VOUS QUE :

En cas de cancer ou de toute autre maladie grave, vous n'avez droit qu'à **15 semaines** de prestations de maladie versées par l'assurance-emploi?

Pour obtenir ces prestations, vous devez avoir travaillé **600 heures** au préalable au cours des 52 dernières semaines?

Ces prestations sont **imposables** et **moins élevées** que les prestations d'assurance-emploi ordinaires et qu'elles n'ont pas été indexées depuis **1971**?

À moins d'avoir la chance de vous rétablir en si peu de temps, vous n'êtes plus admissible à aucune autre prestation?



« Je remercie la vie parce que je suis entourée de gens fantastiques, dit Marie-Hélène. La maladie constitue une épreuve excessivement difficile, mais elle peut aussi offrir une occasion de croissance personnelle extraordinaire. C'est ma façon de passer au travers! »

**Agissez! Aidez Marie-Hélène dans le combat qu'elle mène pour améliorer la *Loi sur l'assurance-emploi*.**

**Demandez aux députés qu'ils appuient tout projet de loi visant à améliorer les prestations d'assurance-emploi.**

**Signez la pétition**

<http://petitionassuranceemploi.com>